PLEIN SUD PARLONS-EN !

Concertation préalable
du 12 octobre 2020
au 21 janvier 2021

Roissy EN-BRIE

cndp Commission nationale du débat public

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.

N°5

CAHIER D'ACTEURS

Janvier 2021

les Panais de Pontault

L'AMAP DES PANAIS DE PONTAULT

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne -AMAP- "Les Panais de Pontault" a pour objet de :

- Mettre en relation citoyens et paysans développant des pratiques respectueuses de l'environnement et de l'humain et distribuer leurs produits dans le cadre d'une gestion solidaire et participative.
- Promouvoir toute action visant à développer des mises en relation entre les milieux urbain et rural, la nature et les hommes et les hommes entre eux.
- Participer à l'aide à l'installation de paysans et à la pérennisation de leur installation : la majorité des paysans avec lesquels l'association est partenaire sont installés en Seine et Marne. (Toussacq, près de Bray-sur-Seine)

Née il y a 10 ans à Pontault-Combault, elle regroupe aujourd'hui une centaine d'adhérents sur un territoire plus vaste et a un nombre important de membres sur la commune de Roissy-en-Brie.

Une AMAP s'inscrit dans une dynamique de territoire et contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable. L'association Les Panais de Pontault s'implique dans le Pacte pour la transition.

Elle est, par ailleurs, sociétaire des Champs des Possibles qui est une couveuse et une coopérative d'activités agricoles et alimentaires. Elle est également adhérente du Réseau des AMAP en Ile de France, ainsi que du réseau inter-régional (MIRAMAP) et est en relation avec Terre de liens.

CONTACT

16 rue de Bellevue 77340 PONTAULT-COMBAULT

Notre local : 108 avenue du général de Gaulle
77340 PONTAULT-COMBAULT (les jeudis de 19h à 20h)

panais.pontault@gmail.com

www.lespanaisdepontault.fr

Les Panais de Pontault

Réseau amap ILE DE FRANCE

LE RÉSEAU DES AMAP D'ILE DE FRANCE

Créé en 2004, le Réseau AMAP Ile-de-France regroupe les amapiens-(ne)s et les paysan-(ne)s qui œuvrent ensemble autour d'un même objectif : maintenir et développer une agriculture locale, paysanne et citoyenne.

Les actions du Réseau s'articulent autour de plusieurs missions :

- Accompagner le développement et la pérennisation des partenariats AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).
- Accompagner l'installation de nouveaux paysans et nouvelles paysannes et veiller à la pérennité des fermes franciliennes.
- Se faire l'écho, auprès des institutions et décideurs, d'un modèle agricole économiquement viable et socialement équitable.
- Accompagner les groupes AMAP dans leurs mobilisations locales sur les questions agricoles et alimentaires.

CONTACT

Réseau AMAP Ile-de-France, Mundo-M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil

contact@amap-idf.org

www.amap-idf.org

NOTRE AMBITION

La démarche portée conjointement par l'association les Panais de Pontault et le Réseau des AMAP en Ile de France a pour ambition :

- **De préserver le maximum de terre de l'artificialisation des sols et de développer des pratiques plus durables au sein d'un quartier et d'une ville.**
- **D'avoir du sens pour le plus possible d'acteurs au sein de la commune et de ses environs : citoyens, commerçants, associations, écoles, institutions.**
- **De créer le plus possible de valeur pour la ville de Roissy et ses différents acteurs : valeur économique, sociale et écologique.**

en intégrant un projet d'agriculture urbaine au sein d'un programme d'urbanisation. Notre démarche vise à affirmer une vraie volonté agricole et de participation citoyenne, en faisant diverses propositions qui devront nécessairement s'articuler entre elles et avec lesquelles on peut construire différents scénarios. Nous souhaitons soutenir la notion d'exemplarité que la ville et l'aménageur entendent donner au projet Plein Sud.

L'AGRICULTURE URBAINE, UNE NÉCESSITÉ ET UNE DYNAMIQUE À AMPLIFIER

Les jardins, quel que soit leur intitulé : jardins partagés, ouvriers, privés, intergénérationnels, thérapeutiques, friches exploitées, potagers urbains, surfaces de maraîchage professionnel, cueillettes à la ferme... se développent à un rythme accéléré et passent d'un but occupationnel à une vocation nourricière. Les préoccupations liées au changement climatique, aux différents scandales alimentaires et, plus récemment, à la fragilité de l'autonomie alimentaire des villes remettent en question les formes de production alimentaires et leur localisation. Le succès des AMAP, de toutes formes de circuits courts et des marchés de producteurs sont la marque de ces évolutions. Par ailleurs, la proximité d'espaces de production dans les villes et au sein desquels les citoyens sont associés, modifient les comportements alimentaires.

Nous nous appuyons plus particulièrement sur la loi EGalim[1] du 30 octobre 2018, le programme européen "Fruits et lait dans les écoles", ainsi que sur la démarche ZAN[2] pour faire nos propositions. La loi EGalim (Art. 24 L.230-5-1 et L.230-5-2) impacte directement la restauration collective scolaire et le secteur public mais s'étendra rapidement à la restauration privée. Le programme européen est une aide financière permettant la distribution de produits conformes à la loi EGalim moyennant une mesure éducative par an auprès des scolaires. Même si la notion d'artificialisation est source d'interprétations différentes, l'objectif ZAN doit se penser à la lumière de la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) et c'est ce à quoi notre projet s'emploie.

Ferme de Vieux-Saint Augustin (77), cultures de plein champ et sous tunnel

LE PROJET GLOBAL : DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DU MARAÎCHAGE URBAIN

Ce projet global vise au développement d'une alimentation saine, locale, accessible à tous les habitants. Il est articulé autour de deux axes : un projet d'installation agricole-maraîcher(e) et arboriculteur(trice) , un projet d'activités diverses autour de l'alimentation ouvertes sur le quartier et la commune. Cela passe par la création d'une association ou structure ad 'hoc qui sera garante de l'ensemble du projet et en assurera le développement.

- Localisation du terrain : Compte tenu des caractéristiques environnementales (zone humide et continuité écologique) et techniques (ligne à hautes tensions), nous pouvons nous appuyer sur un développement coordonné des trois entités - ferme/production maraîchère, jardins partagés et école - pour créer un certain nombre de liens indispensables à la création de la Zac Plein Sud : liens paysagers et fonctionnels entre l'Est et l'Ouest , liens humains autour d'activités pédagogiques et de participations citoyennes. La localisation de la ferme en bordure du rû de la Longuiolle, au débouché de la continuité écologique et en vis à vis de l'école (Cf schéma d'intention ci-dessus), conforte le projet urbain par la prise en compte des contraintes écologiques et permet ainsi de répondre aux exigences des textes réglementaires.
- Impact de ce choix sur l'urbanisation : Ce parti paysager au centre de cet espace à aménager peut permettre d'initier, par capillarité, une densification exemplaire avec l'ambition de s'orienter vers une démarche éco quartier globale au service d'une population mixte et diversifiée.

1 : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentation et une alimentation saine, durable et accessible
2 : Zéro artificialisation nette
3 : Éviter, Réduire, Compenser

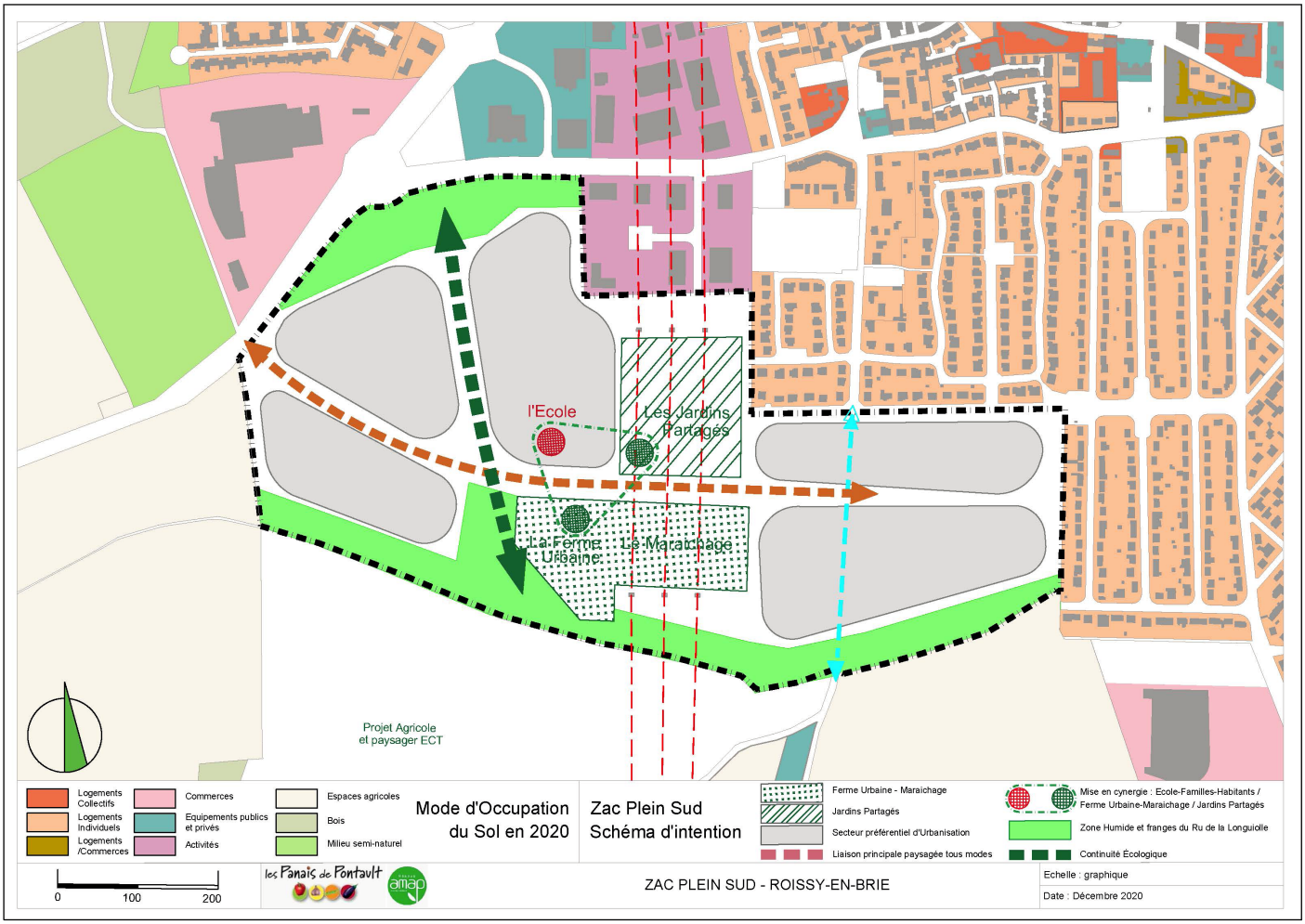

AXE 1 : UN PROJET ÉCONOMIQUE D'INSTALLATION AGRICOLE-MARAÎCHER(E) ET ARBORICULTEUR(TRICE) SUR TROIS HECTARES, CRÉATEUR D'EMPLOIS ET GÉNÉRATEUR DE REVENUS AGRICOLES

Cultures maraîchères à Toussacq destinées à une AMAP (77)

Nous proposons d'aider à créer une AMAP. La production sera assurée par un ou deux maraîchers à qui l'on proposera la location du terrain dans le cadre d'un bail agricole. En contrepartie il s'engagera à développer une activité maraîchère dont la production sera écoulée dans le cadre d'une AMAP et/ou en vente directe (sur place ou au marché). Cette activité s'inscrira dans le cadre du projet global, ce qui le conduira à y contribuer en des termes qui seront précisés avec lui (possibilité d'accompagnement par l'AMAP de Pontault et le Réseau des AMAP IDF). Les structures du pôle Abiosol pourront accompagner la mairie dans la recherche de candidats à l'installation.

BESOINS ASSOCIÉS

- *Au moins trois hectares de terre*
- *Un bâtiment pour le stockage des produits récoltés et du matériel (outils, tracteur, etc...) et la préparation des légumes ainsi qu'un espace de vie (toilette, coin cuisine et vestiaire)*
- *De l'eau pour l'irrigation (probablement par forage et/ou récupération des eaux pluviales).*
- *La connexion des fluides au réseau principal de la ZAC.*

AXE 2 : UN PROJET D'ACTIVITÉS DIVERSES AUTOUR DE L'ALIMENTATION, OUVERTES SUR LE QUARTIER ET LA COMMUNE

Il sera placé sous la responsabilité d'au moins un animateur permanent qui aura en charge le développement et l'animation des activités de l'association. Il se déclinera en trois axes principaux :

- **Un projet d'activités pédagogiques** tournées vers deux publics :
  - Les enfants des écoles et des centres de loisirs, en lien avec les équipes pédagogiques et d'animation.
  - Les habitants et en co-construction avec eux, sur toutes les thématiques et les pratiques qui participent de la transition alimentaire et écologique: compostage, permaculture, lutte contre le gaspillage, biodiversité, déplacements, coût zéro de l'entretien des espaces et des biens communs, etc.

Animation avec des enfants « Les légumes et leurs saisons »

- **Un projet de participation citoyenne** à travers la mise en place d'un groupe d'appui local autour de la dynamique alimentaire. Il pourra se développer autour de différentes propositions :
  - Le développement de la culture maraîchère dans la ville de Roissy (initiation à la permaculture, aide à la création d'un potager, récupération de légumes en surplus,...).
  - L'essaimage du concept d'incroyables comestibles dans la ville.

Un exemple de participation citoyenne : la fabrication de la choucroute par les amapiens à Toussacq (77)

Après l'effort, le plaisir d'un temps et d'un repas partagés

- **Un projet de jardin partagé** au sein du nouveau quartier, géré de façon collégiale par les habitants du quartier en lien avec l'association. Le jardin partagé pourrait, à la manière des incroyables comestibles, se développer sur les espaces communs délimités. La gestion de ces espaces communs se fera en concertation avec la ville, et devra prévoir une réversibilité.

BESOINS ASSOCIÉS

- *Un lieu attenant aux installations maraîchères pour accueillir le public et un bureau pour l'animateur. Ce lieu pourra être ouvert aux habitants sous certaines conditions.*
- *Des espaces communs réservés permettant de déployer le concept d'incroyables comestibles (dont une partie pourra être réservée aux enfants des écoles).*

CONCLUSION

Ce projet a pour double ambition de préserver le plus possible de terres de l'artificialisation des sols et de développer le maraîchage urbain. Il pourrait faire du quartier Plein Sud un pôle novateur, sur les plans :

- Écologique, avec l'installation d'un maraîcher biologique qui garantirait un couloir vert entre les zones humides, et une préservation des terres agricoles
- D'une économie locale et solidaire via la création d'une AMAP
- Social et pédagogique par la transmission de savoirs-faire et de pratiques paysannes et la sensibilisation auprès des nouvelles générations.

Ce projet pourrait même ouvrir des perspectives plus globales autour de la création de valeur économique, sociale et écologique, en collaborant avec l'ensemble des acteurs et des habitants de Roissy.

© Aire Publique - 2021

Je m'informe :
www.roissyenbrie77.fr

Je m'exprime :
projetpleinsud@roissyenbrie77.fr

Information également possible aux services techniques de la ville
34-36, rue de Wattripont